



## CHARTRE DES STAGES ETUDIANTS A WINCHESTER, MA

Chaque été, la possibilité d'effectuer un stage à Winchester est donnée à quelques étudiants saint-germanoïses satisfaisant aux conditions suivantes :

- Etre âgé de plus de 18
- Etre scolarisé
- Avoir un bon niveau d'anglais (un test sera pratiqué avant le départ).

**Remarque : Si plus de trois stagiaires se présentent la même année, priorité sera donnée aux résidents de Saint-Germain-en-Laye.**

Les stages à Winchester (d'une durée de 3 à 4 semaines) sont proposés dans le but d'apporter aux jeunes étudiants français une ouverture générale sur le pays, tant linguistique, culturelle que professionnelle.

### L'Association des Amis du jumelage Saint-Germain-en-Laye / Winchester s'engage à :

- Recevoir les demandes, les étudier, les sélectionner et les transmettre à Winchester. La décision finale est donnée par l'association du jumelage à Winchester.
- Une fois l'accord donné, les modalités pratiques se traitent directement entre le stagiaire (ou sa famille) et l'association du jumelage à Winchester en informant l'association de Saint-Germain-en-Laye. Notre association ne peut être tenue pour responsable des éventuels problèmes rencontrés avant, pendant et après le séjour à Winchester
- Respecter et faire respecter les modalités pratiques conclues entre le stagiaire (ou sa famille) et les correspondants US désignés (avec information à l'association).

Les stagiaires sont logés et nourris (petit déjeuner et dîner) dans leur famille d'accueil. Les autres frais (transport A/R, dépenses personnelles) sont à la charge du stagiaire. Aucune rémunération n'est prévue.

Le stage ne sera pas nécessairement en rapport avec les études du jeune, même si des efforts sont faits en ce sens.

### Le stagiaire s'engage:

- **Pour être sélectionné :**
  - A fournir une lettre ou un mail de motivation et un CV (en français et en anglais) ainsi qu'un certificat de scolarité
  - Se soumettre au test d'anglais organisé par l'association.
- **Une fois accepté :**
  - Etre adhérent de l'Association des Amis du jumelage Saint-Germain-en-Laye / Winchester au tarif en vigueur et régler en sus la somme de 50 € de frais de dossier.
- **Au plus tard 4 semaines avant le départ :**
  - Confirmer son acceptation
  - Réserver ses billets d'avion et à transmettre les coordonnées des vols (Boston) à la famille d'accueil américaine et à l'Association Français afin qu'un accueil soit organisé
  - Fournir une attestation d'assurance maladie et rapatriement à l'Association.
- **Au retour, faire un compte-rendu** (en français et en anglais avec photos) qui sera publié dans la Newsletter annuelle de l'association et publié sur le site de l'Association.

Fait en 2 exemplaires à Saint-Germain-en-Laye le :

Le stagiaire (ou son représentant légal)

Marc MILOUTINOVITCH,  
Président de l'Association des amis du jumelage  
Saint-Germain-en-Laye / Winchester

Bon pour accord

Bon pour accord